

LE MINISTÈRE DES PÊCHERIES ET LE BUREAU DE RECHERCHES PISCICOLES.

Historique des recherches piscicoles au Canada.—L'origine des recherches piscicoles au Canada remonte à la nomination, en 1852, du Dr Pierre Fortin aux fonctions de magistrat stipendaire. On lui confia un vaisseau, "La Canadienne", pour protéger les pêcheries dans le golfe St-Laurent. Le Dr Fortin fit des investigations et écrivit ensuite ses conclusions sur toutes les pêcheries, en décrivit les diverses espèces et inaugura des rapports annuels où il faisait entrer des données statistiques détaillées sur les prises, les pêcheurs et les agrès de pêche. Ces recherches s'étendirent par la suite sur le reste de la province et même, après la Confédération, aux autres provinces du Dominion au fur et à mesure qu'elles entraient dans la Confédération ou qu'elles étaient constituées.

La diminution des prises du précieux saumon fut le signal de l'amélioration, au début de la deuxième moitié du 19e siècle, des méthodes de récolte, de fertilisation et d'incubation des œufs (à la suite d'expériences semblables entreprises dans d'autres pays), en vue de lutter contre la rareté de plus en plus manifeste de ce poisson. Les premiers travaux en ce sens furent entrepris plus ou moins indépendamment de toute intervention extérieure par Richard Nettle dans la province de Québec, par Samuel Wilmot en Ontario, et Stone et Goodfellow au Nouveau-Brunswick. Leurs efforts firent naître un mode de pisciculture adopté par le Gouvernement et appliqué par la suite à un nombre de plus en plus considérable d'espèces de poissons.

Puis on en vint à l'idée d'une station biologique ou de pisciculture pouvant servir au développement de l'élevage du poisson, et surtout du poisson de mer. En 1893, on fit venir de Grande-Bretagne un savant à qui fut confié le poste de commissaire fédéral des pêcheries. L'idée de l'établissement d'une station scientifique ou laboratoire fit du chemin et en 1898 le Gouvernement accorda une allocation à une Commission d'administration d'une station biologique maritime installée pour une période de deux ans à chacun des endroits suivants: St. Andrews, N.-B., Canso, N.-E., Malpègue, I.P.-E., Gaspé, Qué., et Sept-Iles, Qué. En 1907, on lui assigna un siège permanent à St. Andrews, N.-B. Dans l'entretemps on avait pour la région des Grands Lacs établi la station biologique de la baie Georgienne, à Go Home, en 1901, où elle ne demeura que jusqu'en 1913. On établit une station biologique sur le Pacifique, à Departure Bay, C.B., en 1907. Un acte du Parlement accorda l'existence civile à la commission d'administration qui devint la Commission Biologique du Canada.

Cette Commission ne comprenait que des savants et surtout des biologistes des principales universités qui poursuivirent des recherches en s'installant aux stations en été et en continuant leurs travaux dans leurs institutions en hiver. Les questions à élucider visaient les pêcheurs et portaient sur l'abondance du poisson, des amorces, etc. La guerre de 1914 à 1918 fit cependant faire un grand pas aux recherches industrielles. Le conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles prit naissance et eut pour président le secrétaire-trésorier de la Commission Biologique. La demande d'un relèvement de la production des denrées alimentaires fit tourner les esprits vers les questions afférentes à la manutention et à l'apprêtage du poisson destiné à l'alimentation et dont s'occupaient les biochimistes et les bactériologistes associés à la Commission. Les marchands de poisson, grossistes et détaillants, les premiers intéressés à la solution de ces problèmes, s'intéressèrent de plus en plus aux travaux de la Commission et, en 1923, cette dernière fut réorganisée en vue d'y introduire un représentant de l'industrie poissonnière des côtes du Pacifique, un de l'Atlantique et deux du Ministère des Pêcheries. On établit,